



<p>Association Les joyeux randonneurs vallérois L'Espace du Thieu - Office du Tourisme 101, Allée Charles Bonome 06460 Saint Vallier de Thieu</p> <p>Association affiliée à la FFRandonnée sous le N°09379</p> <p><b>Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : IM075100382</b></p>	<p><b><u>Assurance R.C.P.</u></b> WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19</p> <p><a href="mailto:ffrandonnee@grassavoye.com">ffrandonnee@grassavoye.com</a> Contrat n° : 41789295M / 0002</p> <p><b><u>Garantie Financière :</u></b> GROUPAMA Assurance-crédit &amp; Caution 132, rue des Trois Fantanot – 92000 NANTERRE Tel : 33(0)1 49313131 Contrat n° : 4000716162 /0</p>
---	--

A Saint Vallier de Thieu le, 30/10/2023

**NOTICE D'INFORMATION**  
**Séjour de 3 jours de Randonnées raquettes à neige du 24/02/2024 au 26/02/2024**  
**MEOLANS-REVEL (04)**

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association Les Joyeux Randonneurs Vallérois, titulaires de la licence FFRandonnée 2023 / 2024 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible aux titulaires du « Pass-découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour sous réserve de disponibilité.

**PRESENTATION:**

Séjour de découverte de l'activité « raquettes » en milieu naturel, niveau de difficulté moyen, orienté vers les pratiquants(es) de la marche nordique ou de la randonnée pédestre.  
Le groupe sera pris en charge du samedi 24/02 midi au lundi 26/02  
Encadrement par des accompagnateurs moyenne montagne du centre de séjour.

La nature de l'activité est exigeante (effort, froid) et requiert donc un bon niveau d'entraînement : une pratique régulière des activités randonnées ou marche nordique est recommandée.

**LES DATES:**

Du 24/02/2024 au 26/02/2024.

Date limite d'inscription : le 25/11/2023

**LE NOMBRE DE PLACES:**

- Minimum : 10
- Maximum : 20

**LIEUX D'HEBERGEMENT :**

Nous serons logés au centre de vacances Lou Riouclar.

Fleuron de la fédération CAP FRANCE depuis de nombreuses années, le Village Vacances Lou Riouclar sera heureux de vous accueillir et vous permettra d'apprécier le charme et la beauté de la Vallée de l'Ubaye. Equipe jeune, dynamique, expérimentée et diplômée, prestations, animation et table de qualité, accueil familial, font de Lou Riouclar une référence pour l'accueil des groupes.



### ENCADREMENT:

Le responsable de l'organisation est M Laurent BOISSEE.  
La trésorière de l'association assure la gestion financière du séjour.  
L'encadrement des randonnées est assuré par un accompagnateur moyenne montagne local.

### COUT DU SEJOUR : 235 € sur base chambre double ou twin

Le séjour se fera en Pension complète du déjeuner du 1<sup>er</sup> jour au déjeuner du dernier jour.  
Aucun pique-nique n'est à prévoir.

### Ce prix comprend :

- La pension complète, vin et eau aux repas inclus.
- Panier repas individuel, lors des randonnées à la journée.
- Le prêt des raquettes et des bâtons,
- Un guide et visites sur le séjour.
- Sortie dîner à la yourte en altitude
- Le libre accès aux installations sportives et de détente du centre
- L'animation des soirées
- La fourniture du linge de toilette,
- L'apéritif offert au four à pain, avec fromages et charcuteries de pays,
- La taxe de séjour et dossiers administratifs
- La contribution à l'EIT et UEIT – Immatriculation Tourisme

### Ne sont pas compris :

- L'assurance annulation facultative :5,5€ (2.38%)
- Le supplément chambre seul : 19€ / nuit soit 38€ pour le séjour.
- Les visites éventuelles de certains lieux pour les personnes qui ne feraient pas la randonnée programmée.
- Les apéritifs et dépenses personnelles
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

### INSCRIPTIONS:

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 01/11/2023 et closes le 25/11/2023.  
Pour vous préinscrire, merci de retourner le bulletin joint.

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise le 25/11/2023.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours accompagné du règlement de l'intégralité du séjour.

En cas d'inscriptions supérieures aux places disponibles proposées, une liste d'attente sera ouverte.

### ASSURANCES FACULTATIVES:

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles « annulation » facultatives proposées.

Par notre licence IRA de la FFR, nous sommes assurés pour la responsabilité civile, dommages corporels et assistance rapatriement.



## PAIEMENTS:

Le paiement se fera en totalité (+ options éventuelles) à l'inscription.  
Au club, par chèque ou par virement.

## FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION:

Extrait des Conditions générales

Toute annulation, motivée ou non, verra l'association des Cap Alpes Provence :

- Facturer 30 % du séjour (hors frais d'adhésion, frais de dossier, frais d'assurance) pour toute annulation intervenant plus de 60 jours avant le début du séjour,
- Facturer 80 % du séjour (hors frais d'adhésion, frais de dossier, frais d'assurance) pour toute annulation intervenant moins de 60 jours avant le début du séjour,
- Facturer 100 % du séjour (hors frais d'adhésion, frais de dossier, frais d'assurance) pour toute annulation intervenant moins de 30 jours avant le début du séjour.

## MODALITES DE DEPLACEMENT:

Le coût du covoiturage est calculé sur la base de 4 personnes par véhicule aux frais réels carburant + péage.  
Seuls les passagers paient.

Compter environ 25 € par personne (sauf conducteurs).

Attention, les véhicules utilisés devront conformément à la législation être munis des équipements spéciaux hiver obligatoires (pneus neige, chaînes ou chaussettes).

## CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice.

Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

## DIVERS

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

## PROGRAMME :

### Jour 1 :

- 07h15 : Rassemblement sur le parking St Roch à Saint Vallier de Thieu. Répartition et chargement des véhicules
- 07h30 : Départ en direction de Revel-Méolans
- Arrivée en fin de matinée au centre de vacances – Déjeuner au village vacances
- Après-midi randonnée raquettes à La Rente
- Installation dans les chambres
- Soirée Yourte (déplacement en raquette à la lampe frontale)

### Jour 2 :

- Journée raquettes à Larche
- Soirée dansante



Jour 3 :

- Randonnée raquettes autour de Riouclar
- Apéritif champêtre au four à pain du village
- Départ après le déjeuner au village vacances

Equipements :

- Sac à dos de randonnée à la journée,
- Chaussures de marche adaptées à la randonnée raquette (étanches si possible)
- Sur-chaussures Cloutés (si vous en avez)
- Vêtements de pluie, coupe-vent, veste chaude,
- Protection solaire (casquette, crème, lunettes),
- Gants, bonnet, vêtements de rechange,
- Trousse à pharmacie personnelle, ou autres traitements particuliers,
- Couverture de survie, **lampe frontale**, sifflet,
- En cas, barres céréales ou autres produits énergétiques,
- 2 litres d'eau par personne minimum pour les sorties,
- 1 couteau pliant type couteau suisse + couverts+ gobelet

Accessoires :

- Maillot de bain
- Serviette pour la piscine
- Sandales, claquettes (accès à l'espace détente).
- Tenues de détente

Papiers :

- Licence FFR en cours de validité
- Papiers d'identités, Carte Vitale
- Carte bleue et/ou chéquier
- Espèces

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

M BOISSEE Laurent Tel : 06.24.46.65.35 ou mail : laurent.boissee@gmx.fr

*Le Président*